

Intitulé de la formation :  
**BREVET PROFESSIONNEL " RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE " (BP REA)**  
 Code RNCP : 38093  
 Modalités : CFAA

<b>Sanction de la formation</b>	Diplôme - Niv. 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture	<b>Prochaine session :</b> De août 2025 à juillet 2027
<b>Voie de formation</b>	Formation par Apprentissage - CFAA	
<b>Durée de la formation</b>	1150 heures en centre sur 2 ans	<b>Nombre de places par site :</b> non défini
<b>Modalités de formation</b>	Alternance 1 / 3 semaine en centre, le reste en entreprise	
<b>Lieu de la formation</b>	Sites de Saint Paul et de Saint Benoit	
<b>Coût de la formation</b>	<b>7090 € pris en charge par l'OPCO</b>	

**OBJECTIFS :**

- Permettre l'installation et obtenir les aides à l'installation, les prêts bonifiés.
- Répondre aux multi-compétences nécessaires à un salarié ou à un futur chef d'entreprise agricole.
- Poursuivre ses études avec un Certificat de Spécialisation *ex. en Tourisme Vert* ou un Brevet Technicien Supérieur Agricole *ex. en Développement Agriculture Région Chaude*



**Public visé**

- Collégien, lycéen
- Demandeur d'emploi
- Personne répondant aux pré-requis ci-dessous

**Pré-requis**

- Avoir entre 16 et 29 ans (\*) sauf cas particuliers
  - Avoir un diplôme de niveau 3 ou 1 an d'expérience professionnelle
  - Avoir trouvé une entreprise pour signer un contrat
- (\*) *cas particuliers : RQTH, sportif de haut niveau ...*

**Débouchés visés**

**Insertion professionnelle : Chef d'entreprise agricole, Salarié agricole**  
**Poursuite d'étude : CS, BTSA ...**

**Modalités d'inscription**

**Pré-inscription via formulaire**  
**Entretien et tests de positionnement**  
**Liste des pièces justificatives**

La prise de contact se fait sous 8 jours, en revanche, le recrutement dépend du calendrier prévisionnel de formation et des modalités de financement.



**Formation accessible aux Personnes en situation de handicap (RQTH) : accompagnement, aménagement des épreuves ...**

# PROGRAMME DE FORMATION "BP REA"

## UC1- Se situer en tant que professionnel

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Durée :  
... heures

## UC2- Piloter le système de production

C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

C2.2- Gérer le travail

Durée :  
... heures

## UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions

C3.2- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

Durée :  
... heures

## UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

Durée :  
... heures

## UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

C5.1- Commercialiser un produit ou un service

C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

Durée :  
... heures

## UC6 et UC7- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

2 UCARE dont l'UCARE 2 au choix : Apiculture, Volaille ...

Durée :  
2 x 70 heures

### MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Supports pédagogiques (papier, vidéo...)
- Mises en situation
- Plateaux techniques
- Outils et fournitures

### MODALITES D'EVALUATION :

- Évaluation par UC
- Évaluation par un maître d'apprentissage
- Évaluation certificative orale

(\*) VAA possible selon module

Effectifs 2023 :

Taux de réussite : ... %

Taux de satisfaction : ... %



Référent handicap : Dominique BASUYAU  
Référent pédagogique : Denise MORIN et ...  
Référent recrutement : Julie ENCATASSAMY

# FRAIS ANNEXES, FINANCEMENTS ET REMUNERATIONS

Frais annexes	Le coût n'intègre ni la fourniture des EPI du stagiaire (vêtements de protection, gants, casque, chaussures de sécurité, lunettes de protection), ni les petites fournitures pédagogiques individuelles pérennes.
Aides à l'apprenti (sous condition)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de conduire</li> <li>• Prise en charge des repas à hauteur de ... €</li> <li>• Premier équipement ex. ...</li> </ul>
VAA / RQTH	Si VAA (Validation des acquis académiques, soit selon diplôme) ou RQTH (*), le candidat bénéficie d'un ajustement du nombre d'heures de formation. (* ) Pour l'embauche d'un apprenti RQTH, des aides sont mobilisables (AGEFIPH ...)
OPCO	Les OPCO sont des opérateurs de compétences. Parmi ces organismes financeurs : OCAPIAT, AKTO, OP COMMERCE, OPCO EP ... Les opérateurs publics sont : ANFH, CNFPT ... L'opérateur pour le monde agricole est VIVEA
Prise en charge du coût de la formation	Le coût de la formation est pris en charge selon l'OPCO et l'accord de branche auquel est rattaché l'entreprise.  Pour connaître votre accord de branche, se référer au code APE de l'entreprise.
Aide à l'embauche	L'aide à l'embauche d'un alternant est prolongée pour les contrats signés entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024. Son montant est égal à 6 000 €.
Rémunération de l'apprenti	La rémunération dépend de la situation du candidat (son âge, son diplôme ...). L'apprenti-e a un statut de "salarié-e" (droit privé, 5 semaines de congés payés ...). Montant du SMIC à <b>septembre 2024 : 1 766,92 €</b>

Ancienneté dans le contrat	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 ans et plus	Plus de 26 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC



Si l'employeur est une collectivité territoriale, il vous sera demandé : devis, calendrier prévisionnel de la formation, pièces justificatives diverses.

Référent administratif : Roxane ARMOURDOM

# POURQUOI CHOISIR FORMA'TERRA ?

## EPLEFPA FORMA'TERRA

Nos quatre centres constitutifs que sont le Lycée, le CFAA, le CFPPA et l'Exploitation agricole, ont pour missions de :

- Proposer un enseignement général, technologique et professionnel continue.
- Contribuer à l'insertion académique, sociale et professionnelle des adultes.
- Contribuer à l'animation et au développement des territoires.
- Participer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires.
- Participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil de stagiaires et de formateurs via nos programmes de coopération régionale et ERASMUS.

## Notre pédagogie

Des intervenants experts dans leurs domaines, issus du monde professionnel  
Des visites pédagogiques régulières chez les professionnels, les salons ...

Des mises en situation professionnelle

Un réseau de partenaires tels que : ARMEFLHOR, CIRAD, UNEP ...

Des équipements professionnels adaptés : machinisme, système d'irrigation ...

## Nos sites

Nous sommes un organisme multisites offrant ainsi plusieurs plateaux techniques. En effet, chacune de nos localisations dispose d'une exploitation agricole permettant de réaliser des travaux pratiques variés : plein champs, sous serre, maraîchage, horticulture...

Par ailleurs, nos exploitations agricoles sont certifiées "Bio".

*Aujourd'hui, seul le site de Saint Paul dispose d'un internat et d'un réfectoire. Nos autres sites sont dotés de salles de pause équipées (frigo, micro-ondes ...).*

SAINT PAUL

PITON SAINT LEU

ÉTANG SALE

SAINT BENOIT



## NOUS CONTACTER

Téléphone : 02 62 50 58 43

Mail : cfppa.formaterra@educagri.fr

Site de Saint Paul : 165 route de Mafate, 97 460

Site de Saint Benoit : 4 chemin Goyaves, 97 470

Site de Piton Saint Leu : 239 CD13, 97 436

Annexe : Étang Salé, 25 impasse des manguiers, 97 427

N° de SIRET : 199 740 986 000 21

Plus d'information sur :  
Notre site internet : <https://formaterra.re/>

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :  
Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube.

